

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY</p>

Séance du 10 avril 2012

Date de convocation: le 28 mars 2012

L'an deux mille douze, le dix avril à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15**Nombre de membres présents : 12****Etaient Présents :**

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Éric MAINARDI, Marie-Edith MERCIER, Nathalie RIETH.

Etaient Absents :

Olivier BOIS.

Pouvoirs :

Fabienne SIONNEAU donne pouvoir à Daniel LELAIT

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 1^{er} mars 2012

Délibérations :

- Vote du compte administratif et compte de gestion 2011
- Affectation des résultats,
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2012,
- Vote du budget primitif 2012,
- Vote des taux d'imposition pour l'année 2012,
- Modification du temps de travail d'un agent,
- Modification du tableau des effectifs,
- Acquisition terrain Centre Bourg.

Point sur les commissions**Questions diverses**

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} mars dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

➤ Adoption du compte administratif 2011:

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-1 à D.2342-12 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 mars 2011 approuvant le budget primitif de l'exercice 2011,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Adopte le compte administratif de l'exercice 2011, arrêté comme suit :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	54 517,69	398 521,77
Recettes	92 992,63	496 285,58
Résultat de l'exercice 2011	38 474,94	97 763,81
Résultat de clôture 2011	63 602,51	235 229,21

➤ Adoption du compte gestion 2011:

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-21, L. 2343-1 et 2 et D. 2343-1 à D. 2343-10 ;

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2011 a été réalisées par le receveur en poste à Meung sur Loire et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Adopte le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2011 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

➤ **Reprise des résultats de clôture :**

L'ensemble du Conseil Municipal vote à l'unanimité la reprise des résultats de l'exercice 2011 et décide de l'affecter à l'exercice 2012 comme suit :

En fonctionnement : 002 Excédent de fonctionnement reporté pour 104 588.72 €

En Investissement : 001 : Solde d'exécution N-1 pour 63 602.51 €

Excédents de fonctionnement capitalisés (1068) : 130 640.49 €

➤ **Vote des subventions 2012 :**

Après examen par la commission des finances.

Celle-ci propose d'attribuer les subventions aux associations suivantes comme suit :

Associations	Subventions 2012
La Fraternelle	2 000,00 €
Les Trialistes de l'Ardoux	1000,00 €
USEP de Mézières	80,00 €
Comité des fêtes de Mézières	2000,00 €
UNRPA - Mareau- Mézières	100,00 €
Les Planeurs- Mézières-Val de Loire	
Office du tourisme	248,96 €
Association Assistantes Maternelles des Marmousets	50,00 €
Aides à domicile de Meung Sur Loire	90,00 €
Association de gestion du refuge des animaux	241,18 €
Fondation de Sologne - Domaine du Ciran	62,24 €
Banque Alimentaire du Loiret	150,00 €
Maisons familiales rurale d'éducation et d'orientation- Gien	40,00 €
Maisons familiales rurale d'éducation et d'orientation-Férolles	80,00 €
Nafsep - Association française des sclérosés en plaques	140,00 €
Secours Catholique	50,00 €
TOTAL	6332,38 €

Madame Danielle COROLEUR, informe le conseil municipal que les planeurs ont demandé cette année une subvention exceptionnelle, car ils envisagent d'acquérir un treuil. Une délibération sera prise au prochain conseil afin d'en définir le montant.

➤ **Vote du budget primitif 2012 :**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2012 arrêté comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	403 199,34 €	403 199,34 €
Fonctionnement	593 751,72 €	593 751,72 €
total	996 951,06 €	996 951,06 €

➤ **Impôts locaux – vote des taux 2012 :**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants, L. 2331-3,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu les lois de finances annuelles,

Vu l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des quatre taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2012,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide de ne pas modifier le taux des taxes directes locales pour l'année 2012 :

Taxe d'habitation : 10.98 %

Taxe sur le foncier bâti : 14.14 %

Taxe sur le foncier non bâti : 44.65 %

➤ **Modification du temps de travail d'un agent :**

Monsieur le Maire explique que compte tenu de la demande d'un agent de voir son temps de travail diminué pour des raisons personnelles, il convient de modifier la durée du temps de travail d'un emploi d'Agent spécialisé des Ecoles Maternelles.

La modification du temps de travail n'excède pas 10 % du temps de travail initial et n'a pas pour effet de faire perdre l'affiliation à la CNRACL du fonctionnaire concerné.

Il propose au conseil municipal, de porter la durée de temps de travail de l'agent spécialisé 1^{ère} Classe des Ecoles Maternelles à temps non complet créée initialement pour une durée de 29 heures par semaine passe à 28 heures par semaine.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

Accepte la demande de modification du contrat de l'Agent spécialisé 1^{ère} Classe des Ecoles Maternelles.

➤ **Modification du tableau des effectifs:**

Le conseil Municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte la modification du tableau des effectifs comme suit :

Tableau des effectifs au 10/04/2012

<i>Grade</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Effectifs tps complet</i>	<i>Nom</i>	<i>Effectifs temps partiel</i>	<i>NOM</i>
Filière administrative					
Adjoint administratif 2eme classe	C	1	Séverine AUSTRUI		
Filière technique					
Adjoint technique 1ere classe	C	1	Frédéric BROUILLET		
Adjoint technique 2eme classe	C			1 (17.5/35 ^{ème})	Stéphane MONTIGNY
Adjoint technique 2eme classe	C	1	Stella DOMBRET	1 (30/35eme)	Marie-Noëlle VISOMBLAIN
Filière Animation					
Adjoint animation 2eme classe	C	1	Aurore BLAIN	1 (31/35eme)	
Adjoint animation 2eme classe	C			(29/35eme)	
Adjoint animation 2eme classe	C			1 (21/35eme)	Florence GRAVIER
Adjoint animation 2eme classe	C			1 (13/35eme)	Aïcha BAÏLA
Filière médico sociale					
ATSEM	C			1 28/35eme)	Valérie MELLADO

➤ **Acquisition terrain Centre Bourg :**

Le conseil Municipal, autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'achat, au nom de la commune de Mézières-Lez-Cléry, du terrain jouxtant la cour de l'école, parcelle 565 Section H, en vue de réalisations futures.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'établir les permanences du bureau pour les élections présidentielles.

Le bureau sera composé comme suit :

PERMANENCE ELECTIONS PRESIDENTIELLES 22 AVRIL 2012						
President	de 8 h à 11 h	Daniel LELAIT	de 11h à 15h	Danielle COROLEUR	de 15h à 18h	Fabienne SIONNEAU
	-	<i>Jean-Claude KERVELLA</i>	-	<i>Daniel LELAIT</i>	-	<i>Danielle COROLEUR</i>
Assesseurs	de 8 h à 11 h	Nicole BOURGOIN	11h à 15h	Christophe DESCHAMPS	de 15h à 18h	Eric MAINARDI
	-	Micheline LINGER		Marie-Edith MERCIER		Jacques DUFOURNIER
	-	<i>Christophe DESCHAMPS</i>		<i>Eric MAINARDI</i>		<i>Nicole BOURGOIN</i>
-	<i>Marie-Edith MERCIER</i>	<i>Jacques DUFOURNIER</i>	<i>Micheline LINGER</i>	-	-	-
Secrétaire	de 8 h à 11h	Danielle COROLEUR	11h à 15h	Danielle COROLEUR	de 15 h à 18h	Danielle COROLEUR
-	-	-	-	-	-	-

PERMANENCE ELECTIONS PRESIDENTIELLES 6 MAI 2012						
President	de 8 h à 11 h	Daniel LELAIT	de 11h à 15h	C. ROUSSEL	de 15h à 18h	J C KERVELLA
	-	<i>Jean-Claude KERVELLA</i>	-	<i>Danielle COROLEUR</i>	-	<i>Fabienne SIONNEAU</i>
Assesseurs	de 8 h à 11 h	Micheline LINGER	11h à 15h	Nathalie RIETH	de 15h à 18h	Rémi JAVOY
	-	Martine BAUDOIN		Jacques DUFOURNIER		Christophe DESCHAMPS
	-	<i>Nathalie RIETH</i>		<i>Rémi JAVOY</i>		<i>Micheline LINGER</i>
-	<i>Jacques DUFOURNIER</i>	<i>Christophe DESCHAMPS</i>	<i>Martine BAUDOIN</i>	-	-	-
Secrétaire	de 8 h à 11h	Danielle COROLEUR	11h à 15h	Danielle COROLEUR	de 15 h à 18h	Danielle COROLEUR
-	-	-	-	-	-	-

Fin de la séance à 22h30.

Date du prochain conseil municipal : *Le Jeudi 24 mai 2012 à 20h30*

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danielle COROLEUR

Martine BAUDOIN

Nicole BOURGOIN

Christophe DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Eric MAINARDI

Nathalie RIETH

Marie-Edith MERCIER